

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE À SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>rs</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
A l'Office de Publicité Départementale et  
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de  
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,  
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 10 minut. soir, Omnibus.  
4 — 35 — — Express.  
3 — 50 — — matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heures 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
5 — 11 — — soir, Omnibus.  
9 — 52 — — Poste.  
Départs de Saumur pour Tours.  
3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le parlement de Turin a discuté et approuvé le projet de loi relatif à la levée de 36,000 hommes dans les provinces napolitaines. On sait que jusqu'à présent la Sicile avait été exempte de recrutement.

On s'occupe toujours un peu de Garibaldi. On prétendait qu'il allait à Caprera, mais une correspondance de l'Universel assure qu'au contraire Caprera ne sera qu'une escale de son voyage à Londres.

D'un autre côté, le conseil communal de Milan, saisi de la proposition de voter une récompense nationale à Garibaldi, a passé à l'ordre du jour; mais la magistrature a accordé à Garibaldi le titre de « citoyen. » (Le Pays.)

Des lettres de Naples du 4 annoncent que le bruit de la proclamation de la république à Palerme est démenti. Les démonstrations des garibaldiens commencèrent le 29 avril, mais l'association unitaire démocratique apaisa le peuple. Le général Carini prit le commandement de la garde nationale.

Dans la poursuite des bandes de la Basilicate, les insurgés pris les armes à la main ont été la plupart fusillés. L'archevêque de Santandrea et trois grands propriétaires ont été arrêtés. Les insurgés de Carbonara ayant détruit un détachement de Piémontais, une colonne de soldats et de gardes nationaux a livré le bourg aux flammes.

Une lettre rendue publique du directeur des cultes au cardinal-archevêque de Naples, reproche à ce prélat d'empêcher de dire des prières pour Victor-Emmanuel et l'avertit qu'on pourrait le poursuivre en justice.

Les nouvelles de Rome du 4 annoncent que le gouvernement a ordonné d'éloigner le comte Christen et deux autres officiers français, à cause des troubles des Abruzzes. Le Pape a invité à dîner tous les généraux français et pontificaux.

L'office Reuter, de Londres, publie des nouvelles de Rome du 5, d'après lesquelles, l'adresse des Romains demandant à l'Empereur Napoléon l'évacuation de Rome par les troupes françaises, serait

couverte de milliers de signatures. Les feuilles signées, ajoute l'office Reuter, devront être déposées à l'ambassade de France jeudi.

Un ordre du Pape a dissous un cercle fondé à Rome par la société catholique française. — Havas.

La Gazette d'Augsbourg annonce, d'après des informations de Saint-Petersbourg, que le grand-duc Michel fait des préparatifs pour se rendre à Varsovie. On pense que le grand-duc prendra le gouvernement de la Pologne, peut-être sous le titre de vice roi, et que le comte Wielopolski dirigerait l'administration en qualité de son lieutenant.

Les nouvelles de Varsovie se bornent à nous apprendre que les ordonnances du gouvernement allaient être publiées; elles ne contiennent aucune concession nouvelle, ce qui est assez naturel, mais elles confirment celles accordées par l'ukase le 26 mars.

L'Esthonie, province de la Russie d'Europe, est entrée, elle aussi, dans le mouvement autonome; à l'exemple de la Finlande, elle demande sa séparation et une administration à part. On ne saurait prévoir où s'arrêtera cette fièvre d'autonomie. (Le Pays)

Au parlement de Berlin a eu lieu une interpellation à propos de l'affaire Macdonald. M. de Schleinitz, tout en regrettant les paroles prononcées à cette occasion par lord Palmerston, exprime l'opinion qu'en conséquence de la note qu'il a adressée à lord John Russell sur cette affaire, l'entente si nécessaire entre les deux pays ne sera pas troublée.

On se préoccupe d'ailleurs à Londres du récit fait par la Gazette d'Augsbourg des troubles qui ont éclaté à Zante et qu'on a niés en Angleterre. Le journal allemand raconte que le 20 avril des soldats anglais engagèrent une querelle sur la place du marché.

Le conflit prit à l'instant des proportions graves; la population s'ameuta contre la troupe, qui dut faire usage de ses armes, et, après une lutte assez vive, la troupe resta maîtresse de la place du mar-

ché, point principal du combat. Il y aurait eu une vingtaine de tués ou blessés. (Le Pays.)

Un télégramme de Londres annonce qu'à la chambre des lords, lord Wodehouse, répondant à une interpellation de lord Carnarvon, a dit que le canal de Suez est une impossibilité; que l'Angleterre s'est engagée à protéger l'intégrité de la Turquie et que la Porte n'a accordé aucune concession. Du reste, dit le noble lord, il y aurait de graves objections à la formation d'une compagnie qui posséderait une partie du territoire de l'Egypte.

On écrit d'Agram que, dans la séance de la diète du 1<sup>er</sup> mai, il y a eu une discussion très-vive au sujet de la convocation des magnats croates pour la diète de Hongrie. Les orateurs se prononcent contre cette mesure et reprochent au gouvernement de Vienne de sacrifier l'indépendance de la Croatie à la Hongrie, et on a résolu de se refuser à toute convocation qui aurait pour but de faire paraître des députés croates dans une diète autre que celle d'Agram.

On a même édicté une pénalité contre les députés qui consentiraient à aller siéger à Vienne ou à Pesth avant que les rapports de la Croatie avec l'Autriche et la Hongrie soient réglés.

D'un autre côté, une correspondance de Pesth dit que le discours de l'empereur a été mal accueilli en Hongrie, en ce qu'il brise les espérances des Hongrois. On prétend que la politique d'action de M. Teleky va l'emporter.

En un mot, on paraît craindre une rupture entre la Hongrie et l'Autriche, et les noms de Kossuth et de Klapka reparaissent à l'horizon des journaux allemands.

A Pesth, on continue à commenter le discours du trône dans un sens tout à fait hostile. Un journal hongrois dit que si les Hongrois sont animés de dispositions conciliatrices, ils n'entendent cependant renoncer en aucune façon à leurs anciens privilèges.

Ce n'est pas, ajoute-t-il, une bonne parole de M.

FEUILLETON

LA FAMILLE DU FORÇAT (1)

(Suite.)

CHAPITRE X. — MARIE.

La nuit commençait à tomber, quelques nuages orangeux couvraient le ciel. L'atmosphère était lourde et chargée d'électricité. Tout dans la nature semblait languir et s'affaïsser sous le poids d'une chaleur étouffante.

Huit heures du soir venaient de sonner à toutes les églises de cet immense amas de pierres, de palais et d'œuvres d'art que l'on nomme Paris, lorsqu'une voiture de louage s'arrêta devant la porte d'une maison de la rue Saint-Honoré. De cette voiture descendit une femme vêtue de longs et sombres habits de deuil, et tenant dans ses bras un tout jeune enfant. A peine eût-elle mis pied à terre qu'elle se retourna en tendant la main à deux petites filles restées dans la voiture et qui en sautèrent lestement.

Vous l'avez deviné, cette femme était Julia.

Après avoir rétribué le cocher du fiacre qui l'avait amenée, Julia tira doucement le cordon d'une sonnette, dont le bruit fit aussitôt accourir une vieille portière au regard investigateur et à l'air insolent.

(1) Reproduction interdite.

— Que demandez-vous, Madame ? dit cette femme en toisant M<sup>me</sup> Dormeuil de la tête aux pieds.

— Je demande où demeure M. Devert, dit Julia en regardant la vieille femme avec quelque hauteur.

— Que lui voulez-vous ?

— Cela ne vous regarde pas, ma bonne femme ; j'ai à lui parler, ceci doit vous suffire, je pense.

L'air de la jeune femme imposa à la vieille mégère une sorte de respect.

— Je n'ai pas dit cela à Madame pour lui déplaire, dit-elle avec une politesse douce et tendre ; ce que j'en ai fait était tout simplement pour éviter à Madame la peine de monter au cinquième étage, avec ces jolis enfants, que cette ascension va certainement beaucoup fatiguer. Je vais conduire Madame.

Après avoir gravi les cinq étages annoncés, M<sup>me</sup> Dormeuil remercia la concierge, qui descendit en grommelant entre ses vieilles dents ébréchées :

— Donnez-vous donc tant de mal pour obliger les gens ; c'est bourgeoise n'a seulement pas donné qu'euque petite chose pour boire ma petite goutte dimanche ; faut que ça n'ait pas le sou. Oh ! par exemple, on ne m'y reprendra plus.

Pendant ce monologue, Julia frappait discrètement à la porte de M. Devert. Une personne âgée vint ouvrir et introduisit la jeune femme dans un petit salon meublé avec une simplicité touchant presque à la pauvreté.

Cependant on y reconnaissait les soins élégants qu'une femme de goût peut apporter dans l'intérieur d'un appartement, si pauvre qu'il soit.

Les meubles étaient simples, mais si coquettement arrangés, qu'on s'apercevait à peine de leur manque d'élégance. Il n'y avait point de pendule sur la cheminée, mais de blanches fleurs aux parfums pénétrants s'épanouissaient dans des vases dont cette parure faisait tout le prix ; quelques tableaux décoraient la tapisserie ; un piano droit, chargé de cahiers de musique, dénotait, dans les personnes habitant cet appartement, des goûts artistiques et élevés. Il y avait dans cette pièce un je ne sais quoi qui faisait penser à des douleurs cachées, à une grandeur déçue.

Ces pensées venaient à Julia, lorsqu'un pas léger glissa dans le couloir conduisant au salon, et une main discrète fit tourner le bouton de la porte. Alors apparut une ravissante jeune fille de seize ans. Blonde, avec de grands yeux bleus, rêveurs et tendres, frangés de longs cils d'ébène ; blanche comme la marguerite des prés, frêle et gracieuse comme un enfant, imposante comme une reine dans sa toilette plus que simple : telle était M<sup>me</sup> Marie Devert.

Julia se leva et fit deux pas à la rencontre de la charmante personne ; mais Marie, lui tendant les deux mains, vint à elle, et, avec cette délicatesse qui vient du cœur, dit à Julia, déjà rougissante et troublée d'avoir à se

de Schmerling qui fera plus que n'ont pu faire les armées de Jellachich ou de Windischgrätz.

Il y a sans doute de l'exagération dans ces visées, et nous ne comprendrions pas que le sentiment assez modéré et assez juste dont jusqu'à présent la Hongrie s'est inspirée fit place à des prétentions tout à fait exagérées et impolitiques.

On peut facilement concevoir que l'empereur François-Joseph prene l'initiative d'une décentralisation administrative et, dans une certaine mesure, politique, en faveur de quelques provinces de son empire; on comprend même qu'il leur accorde certains droits d'autonomie incompatibles avec l'unité de l'empire.

Mais il ne faut pas oublier que les provinces autrichiennes qui réclament une autonomie absolue ne se trouvent pas, à l'égard du gouvernement autrichien, dans la situation des provinces des Etats-Unis auxquelles leur constitution reconnaît une indépendance politique absolue et qui ne sont que simplement réunies les unes aux autres en vue d'intérêts communs et avec des droits égaux. (Pays.)

Cattaro, 4 mai. — Des agents consulaires européens mandent de Nisik, le 28 : La convention conclue par la ville de Nisik, avec les insurgés, le 25, a été outrageusement violée, par ces derniers, le 27. L'avant-garde d'un transport de vivres, venant de Kristaz et composée de 60 irréguliers musulmans, a été surprise dans le défilé de Douga et massacrée.

On a enlevé au messager que les agents consulaires avaient expédié au commandant turc de Kristaz, pour le transport des vivres, les lettres qu'il portait. Les chefs des insurgés ont renvoyé une réponse arrogante.

Les agents consulaires Angria, Moreau, Zohral, Bersbrasow, sont restés à Nisik et ont fait leur rapport aux consuls de Cattigno.

Les séances des cortès espagnoles ont été suspendues, les députés n'étant plus en nombre pour voter les lois. — Havas.

Nos lettres de Pondichéry nous apprennent la mort de M<sup>r</sup> Clément Bonnard, évêque de Drusipare, vicaire apostolique du vicariat de Pondichéry et vicaire apostolique de toutes les missions catholiques de l'Inde. L'illustre et courageux prélat est décédé le 5 février derniers à Bénarès.

Les journaux anglais de l'Inde signalent la présence d'une escadre française dans la mer Rouge. Cette escadre est pour eux un sujet d'alarme; rien de plus simple pourtant, puisque la France ne maintient des forces dans ces lointaines contrées que pour la protection de ses intérêts et de sa légitime influence dans l'océan Indien, Madagascar et en Abyssinie.

Le navire français *Saint-Pierre* était parti de Calcutta avec 368 émigrants pour la Réunion; il devait être bientôt suivi par le *Kirkham* et le steamer *Arménian*, destinés à se rendre dans la même colonie. (Le Pays.)

Voici le texte du traité de commerce conclu le 1<sup>er</sup> mai entre la France et la Belgique.

Art. 1<sup>er</sup>. Les objets d'origine ou de manufacture belge, énumérés dans le tarif A joint au présent

traité, et importés directement par terre ou par mer sous pavillon français ou belge, seront admis en France aux droits fixés par ledit tarif, décimes additionnels compris.

Art. 2. Les objets d'origine ou de manufacture française, énumérés dans le tarif B joint au présent traité, et importés directement par terre ou par mer sous pavillon belge ou français, seront admis en Belgique aux droits fixés par ledit tarif, centimes additionnels compris.

Art. 3. Les droits à l'exportation de l'un des deux Etats dans l'autre sont modifiés conformément aux tarifs C et D annexés au présent traité.

Art. 4. Indépendamment des droits de douane stipulés dans le tarif A annexé au présent traité, les produits d'origine ou de manufacture belge ci-dessous énumérés seront, à leur importation en France et à titre de compensation des droits équivalents supportés par les fabricants français, assujettis aux taxes supplémentaires ci-après déterminées.

Soude brute, 4 fr. 35 cent.; cristaux de soude, 4 35; sulfate de soude pur anhydre, 6; sulfate pur cristallisé ou hydraté, 2 40; sulfate impur anhydre, 5 40; sulfate impur cristallisé ou hydraté, 2 10; sulfite de soude, 6; sel de soude, 11; acide hydrochlorique 3; chlorure de chaux, 7 50; chlorate de potasse, 66; chlorure de magnésium, 4. — Les 100 kil.

Glaces ou grands miroirs, 1 fr. le mètre de superficie.

Gobeletterie, verres à vitres et autres verres blancs, 2 fr.; bouteilles 80 c.; outre mer factice, 6 75; sel ammoniac, 10; soudes de varech, 1 50; salin ou résidu brut de la calcination des vinasses de betterave, 1 25, sel d'étain, 3 fr. — Les 100 kil.

Savons : blancs ou marbrés, composé d'alcalis et d'huile d'olive ou de graines grasses, pures ou mélangées de graisses animales; l'huile entrant pour la moitié au moins dans le mélange des corps gras, 8 20; l'huile entrant pour moins de moitié dans le mélange des corps gras, 6; de graisses animales : purs, 6; mélangés de résine, 6; d'huile de palme ou de coco mélangés de graisses animales, 4; de couleur, composés d'huile de graine ou de graisses animales, 6. — Les 100 kil.

Alcool pur, liqueurs, eaux-de-vie en bouteilles, 90 fr.; bière, 2 fr. 40.; vernis à l'esprit de vin, par hectolitre d'alcool pur contenu dans les vernis, 90 fr. l'hectolitre.

Il est entendu que le sucre brut et les sucres raffinés ne sont pas compris dans cette nomenclature, parce que les droits de 32, de 41, de 44 fr. par 100 kil. fixés à l'importation de ces produits, comprennent l'impôt de consommation dont ils sont actuellement grevés en France.

Art. 5. Il est convenu entre les hautes parties contractantes que, dans le cas de suppression ou de réductions des drawbacks actuellement existant à l'exportation des produits français, les taxes supplémentaires imposées par l'article précédent aux produits d'origine ou de manufacture belge seront supprimées ou réduites de sommes égales à celles dont seraient diminués ces drawbacks.

Toutefois, en cas de suppression, si le gouvernement établit une surveillance, un contrôle ou un exercice administratif, sur certains produits fabriqués français, les charges directes ou indirectes,

dont seront grevés les fabricants français, seront compensées par une surtaxe équivalente établie sur les produits similaires belges.

Il demeure, en outre, convenu que si des drawbacks sont accordés à d'autres produits de fabrication française ou si les drawbacks actuels sont augmentés, les droits qui grevent les produits d'origine ou de fabrication belge pourront être augmentés, s'il y a lieu d'une surtaxe égale au montant de ces drawbacks.

Les drawbacks établis à l'exportation des produits français ne pourront être que la représentation exacte des droits d'accise grevant lesdits produits ou les matières dont ils seront fabriqués.

La Belgique jouira des mêmes droits que ceux que se réserve la France par les dispositions qui précèdent.

Art. 6. Si l'une des hautes parties contractantes juge nécessaire d'établir un droit d'accise nouveau ou un supplément de droit d'accise sur un article de production ou de fabrication nationale compris dans les tarifs annexés au présent traité, l'article similaire étranger pourra être immédiatement grevé à l'importation d'un droit égal.

Toutefois, les droits d'accise sur les vins en Belgique ne pourront être augmentés.

#### FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* publie deux importants rapports à l'Empereur par S. Exc. M. le garde des sceaux, ministre de la justice : le premier sur l'administration de la justice civile et commerciale en France pendant l'année 1859; le deuxième sur la justice criminelle pendant la même période.

Il résulte de ces importants documents que l'on peut constater, dans les affaires civiles comme dans les causes criminelles, une notable diminution. Ainsi, en ce qui concerne la justice criminelle, la durée de la session des cours d'assises, qui en 1857 et 1858 était de neuf jours en moyenne, n'a plus été que de sept jours en 1859.

Les tribunaux correctionnels ont jugé douze mille affaires et quinze mille prévenus de moins en 1859 qu'en 1858, et cette dernière année offrait déjà une forte réduction sur 1857.

— Une dépêche de Limoges, arrivée à Paris, mardi à deux heures, annonce qu'un incendie terrible s'est déclaré dans un des principaux quartiers de la ville pendant la nuit et qu'il durait encore au moment de l'expédition de cette dépêche. Le préfet a donné le premier l'exemple du courage et du dévouement; il s'est porté sur le lieu du désastre et s'est avancé jusqu'au milieu des flammes. Une poutre à demi-consumée par le feu lui est tombée sur les reins et lui a fait une blessure qu'on ne suppose pas néanmoins devoir être dangereuse.

— Le dénombrement de la population se fait en ce moment dans toute l'étendue de l'empire, et nous connaissons dans quelques mois le résultat de cette importante opération. Il n'y a pas longtemps que les divers gouvernements qui se sont succédés dans notre pays cherchent à savoir, par des recensements périodiques, de combien d'habitants les intérêts sont confiés à leurs soins. Ce n'est guère que sous la Restauration qu'on songea à tirer quel-

nommer :

— Je sais vos malheurs, Madame; je connais toutes vos sublimes vertus. Je ne suis qu'un enfant, mais j'ai compris dès longtemps ce que c'est que de souffrir; car, ajouta-t-elle avec un soupir mal étouffé, bien que jeune, j'ai essayé déjà bien des douleurs; j'ai souffert! Mieux que personne, je sais apprécier votre dévouement et vos chagrins, que mon père m'a racontés ce matin en vous attendant.

Quelques larmes vinrent aux yeux de Julia.

— Vous êtes bonne autant que belle, dit-elle en pressant entre ses mains blanches les mains de la jeune fille. Vous ne me connaissez pas, et pourtant vous venez à moi le sourire aux lèvres, la voix caressante, l'affection peinte dans vos doux yeux. Rien que pour ces bonnes paroles que vous venez de prononcer, mon cœur vous benit et vous aime.

— Et cette affection me fera plus de bien que les plus belles phrases de remerciement, interrompit Marie avec un indéfinissable sourire. Je ne vis que par le cœur; j'ai besoin de trouver une nature sympathique à la mienne; vous semblez me comprendre, vous serez ma sœur.

Elle prononça ces mots avec un charme irrésistible.

Un pâle sourire glissa sur les lèvres de Julia.

— Merci, dit-elle; oh! qu'ils doivent être heureux ceux qui vivent avec vous; car vous avez, chère enfant, la grâce et la beauté des anges.

Ce compliment fit rougir Marie; elle n'y répondit qu'en couvrant de baisers le fils de Julia. Elle le prit dans ses bras et pencha son front pur sur son charmant visage.

— Il me sourit, dit-elle avec une joie d'enfant; voyez, on dirait qu'il comprend que je l'aime....

Puis, s'asseyant aux pieds de Julia, sur un tabouret, et attirant sur son cœur les deux petites filles de la jeune femme, elle murmura en regardant celle-ci :

— Voulez-vous que de cœur nous ne formions qu'une famille?

Elle était belle ainsi, enlacée des bras d'Aimée et d'Emma, le visage penché, avec une expression triste et douce, sur le petit Henri; on eût dit une jeune mère entourée des enfants de son amour.

Les chevelures dorées d'Aimée et d'Emma melaient leurs boucles aux tresses de soie formant un diadème au front de Marie, diadème mille fois plus beau que la plus brillante couronne, car c'était celui de la jeunesse et de la beauté. Ce groupe, formé par les enfants et la jeune fille, était d'une beauté si ravissante, que Julia, le contemplant, se prit à rêver de bonheur. Il se fit un silence; puis un pas lourd fit craquer le parquet derrière la porte du petit salon. La porte s'entr'ouvrit.

— Monsieur fait prévenir ces dames qu'il les attend pour dîner, dit la vieille bonne.

— C'est bien, Jeannette, nous le rejoignons à l'instant. Puis, se retournant vers Julia :

— Venez-vous, dit-elle, et excusez mon père s'il vous fait prier de l'aller trouver au lieu d'être venu vous recevoir lui-même, mais il est un peu souffrant.

— Mon Dieu, dit timidement Julia, je crains d'être indiscret; j'ai eu tort de me présenter chez vous aujourd'hui.

— Ne dites pas cela, interrompit la jeune fille; seulement vous avez bien fait de nous écrire votre arrivée, car mon père, heureusement prévenu à temps, vous a trouvé un emploi, qui, un peu plus tard, vous eût certainement échappé.

Julia jeta un cri de joie.

— Chut! fit Marie en posant son doigt menu sur le velours de ses lèvres roses; mon père m'a défendu de vous confier ce secret; il veut vous dire lui-même ce qu'il a découvert pour vous. Ne le contrarions pas.

Et, posant sa blanche main sur le bouton de la porte conduisant à la salle à manger, elle fit jouer le ressort et se rangea toute souriante pour laisser passer Julia. Celle-ci entra et s'avança vers M. Devert, qui, sans se lever du fauteuil où il était étendu, lui tendit une main dans laquelle Julia s'empressa de placer la sienne, en s'informant de la santé du vieillard avec une respectueuse déférence.

M. Devert pouvait avoir soixante ans environ; de cruels chagrins avaient creusé sur son front des rides profondes; son regard était bienveillant, son sourire plein d'une finesse à la fois douce et railleuse; des cheveux d'une

ques profits des enseignements de la statistique, et depuis lors, le nombre des habitants de chaque commune a été régulièrement transmis aux préfets tous les cinq ans. On s'est assuré ainsi que la population générale de la France s'accroissait suivant une loi à peu près constante, c'est-à-dire de 160,000 âmes annuellement; ainsi, en 1821, la France était peuplée de 30,461,875 habitants;

en 1831,	31,669,223
en 1836,	33,540,910
en 1841,	34,230,178
en 1846,	35,401,761
en 1851,	35,783,170
en 1856,	36,039,364

Quand le résultat du dénombrement actuel sera connu, il faudra, pour établir une comparaison avec les précédents, afin de voir si la progression du nombre des habitants est constante, en défalquer les chiffres fournis par les territoires récemment annexés à l'empire.

— On lit dans l'*Akhbar*, sous le titre : *Un trésor à la Maison-Carrée* :

Une nouvelle curieuse s'est répandue ces jours-ci à Alger. On prétend que peu après la prise d'Alger, le chef des janissaires casernés à la Maison-Carrée serait parti pour la Tunisie après avoir enfoui sous la porte du bordj une somme de quatre millions de francs. Il y a six ans environ, un Arabe qui connaissait le secret de la cachette vint s'assurer que rien n'y avait été dérangé, puis il repartit pour Tunis sans parler de l'affaire à personne.

Cet Arabe est mort depuis, mais avant de mourir il a confié le secret à un habitant de Tunis. Celui-ci est arrivé il y a quelque temps à Alger. Il a commencé par reconnaître que la cachette était intacte et telle qu'on la lui avait décrite, puis il est allé faire une déclaration à l'autorité française en réclamant la moitié des sommes qui seraient découvertes sur ses indications; on la lui a promise; on a formé une commission d'employés de l'intendance militaire et des domaines, et tout le monde est parti pour la Maison-Carrée. On va faire les fouilles nécessaires. Aboutiront-elles à quelque résultat? Nous le souhaitons, mais nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu incrédules, tant l'espoir de découvertes semblables s'est souvent trouvé vain depuis notre arrivée en Algérie.

— Le *Courrier de Vienne* fait remarquer que les grandes fortunes ont presque toujours une origine puérite.

Jacques Cœur, fils d'un pelletier fourreur, est devenu l'homme le plus riche de son temps et parce qu'il n'a pas voulu dépenser un écu-à-la-rose que sa mère lui avait donné pour faire son tour de France.

Tout le monde connaît l'histoire de l'épingle que M. Jacques Laffitte avait ramassée chez M. Perregaud.

L'histoire de la fortune des Rothschild n'est pas moins curieuse.

Rothschild I<sup>er</sup> était un colporteur à Francfort-sur-le-Mein, un simple porte-balle comme l'Harvey-Birk de Cowper.

Un jour il jeta trois florins au fond d'un bas de laine.

« Il faut que ce bas se remplisse, » se dit-il.

blancheur argentée ajoutaient à son aspect vénérable. C'était un beau vieillard, issu d'une noble famille. De longs malheurs l'avaient réduit à un état voisin de la pauvreté; mais le plus cruel chagrin de sa vie avait été la perte d'une femme adorée, morte en donnant le jour à Marie. Aussi, celle-ci était sa vie, son idole, son trésor, trésor mille fois plus riche et plus précieux, pour son cœur de père, que la fortune d'un roi.

C'est qu'elle était digne en tout de son amour, c'est que nul cœur en ce monde n'était plus pur que le sien, que nulle voix comme la sienne ne savait calmer les douleurs du vieillard par de suaves et caressants accents.

Elle était belle et elle était bonne; elle avait tout ce qui peut donner le bonheur sur la terre; sa douce présence suffisait pour répandre le calme autour d'elle; il y avait dans toute sa personne quelque chose de magnétique et de séduisant, un charme dont on subissait l'attrait presque sans le savoir.

Julia avait entendu bien souvent M. Devert faire chez le vieux curé l'éloge de sa fille; mais elle n'avait jamais vu celle-ci, et, comme elle l'avouait à l'heureux père, nulle parole ne pouvait peindre l'adorable enfant; il fallait la voir pour comprendre la puissance et le charme que sa rayonnante et jeune beauté répandaient autour d'elle.

(La suite au prochain numéro.)

Il fut actif, économe, rusé, intelligent et pressant : le bas se remplit. Comme il ne suffisait plus à contenir les florins, il dut recourir à une autre sacoche.

« Il faut que cela se remplisse, » se dit-il.

Même jeu que pour le bas. Il se levait au chant du coq; il était sans cesse sur pied; il vendait, il gagnait sur tout; sa sacoche fut bientôt trop petite. Il prit un coffre.

« Il faut que ce coffre se remplisse, » se dit-il.

Le coffre plein, l'or et l'argent se changèrent en papier; il devint banquier du grand-duc de Hesse.

Vous combien les trois florins du bas de laine ont fructifié. Aujourd'hui, la dynastie des Rothschild possède huit cent millions.

Ce serait la charge de 50 chevaux si les espèces étaient en or.

— TREMBLEMENT DE TERRE.— On écrit de Buenos-Ayres : « La ville de Mendoza a été détruite dans la nuit du 20 mars par un tremblement de terre. A Buenos-Ayres même, on avait remarqué à la même heure certain désordre inaccoutumé à la surface de la terre. Plusieurs horloges de la ville s'étaient arrêtées et l'oscillation des balanciers était tellement violente qu'ils frappaient contre les verres des globes et alarmaient par leur fracas les personnes tranquillement occupées dans leurs chambres. Ces phénomènes avaient été le sujet de toutes les conversations à Buenos-Ayres, et quand arriva la nouvelle de la destruction de Mendoza, on crut aisément à un tremblement de terre, mais on espérait, toutefois, que le récit en était exagéré; malheureusement le steamer qui vient d'arriver de Rosario confirme les plus désolantes prévisions. 2,000 bâtiments et édifices publics ont été détruits de fond en comble, et sur une population de 12 à 15,000 âmes, 6,000 personnes ont péri. Le gouverneur a échappé à la mort, mais toute sa famille est anéantie. L'infection provenant de la décomposition des cadavres est si effroyable que l'on craint la peste.

Les survivants ont fait main-basse sur tous les jardins qui avoisinent la ville pour enterrer les morts. J'écris à la dernière heure et ne puis vous donner tous les détails de cette affreuse catastrophe. Divers récits circulent; mais il n'est que trop vrai que la ville toute entière est plus ou moins en ruines. Mendoza est sur la grande route de Buenos-Ayres à Valparaiso, à travers les Pampas et au pied des Andes. Elle est située à environ 1300 milles ouest de Buenos-Ayres.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret impérial en date du 24 avril, les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissement auront lieu les 15 et 16 juin prochain.

Saumur vient de faire une perte qui sera sensible à tous les amis des arts.

M. Théodore Rousseau, que tout Saumur connaît par une fort belle copie du tableau de Proudhon, qui figure dans la salle du Tribunal de notre cité, vient de mourir, jeune encore, aux Etats-Unis.

M. Borelli, le célèbre prestidigitateur dont tous les journaux des villes voisines nous entretiennent depuis quelques temps, vient d'arriver à Saumur, où il se propose de donner plusieurs séances; déjà hier au soir, dans une réunion particulière, M. Borelli a exécuté ses tours de cartes avec une adresse qui a laissé dans l'ébahissement toute la société.

Voici ce que nous trouvons à son sujet dans le *Courrier de Nantes*.

« Nous devons parler d'un prestidigitateur des plus adroits, M. Borelli, qui est depuis quelque temps dans notre ville. Ce magicien moderne, mandé dans plusieurs sociétés nantaises, y a produit une véritable stupéfaction, par la merveilleuse agilité avec laquelle il fait paraître et disparaître les cartes choisies dans un jeu de piquet. On peut assurer que, pour les cartes, M. Borelli n'a pas de rivaux. Il devine instantanément la carte pensée, et il peut, les yeux bandés, jouer à quelque jeu de cartes que ce soit, et toujours gagner, même en rendant presque tous les points de la partie.

» Dans toutes les villes où M. Borelli a donné des séances, il a obtenu un grand succès. »

Nous ne saurions trop recommander aux cultivateurs d'avoir chaque année la précaution de détruire les chardons qui infestent leurs champs. Comme les graines de ces plantes sont très-légères et peuvent par conséquent être transportées par le vent à de très-grandes distances, il ne faut pas négliger de

détruire tous les chardons qui croissent sur le bord des routes ou dans les fossés. Il est bon de savoir que lorsqu'on arrache ces plantes, quand les fleurs ne sont encore qu'en boutons, il est nécessaire de les transporter hors du champ et de les brûler. Si l'on se bornait, en effet, à les laisser sur place après les avoir arrachées, les fleurs s'épanouiraient et produiraient des graines qui parviendraient à une complète maturité.

Le Maire de la commune des Rosiers,

Prévient le public que, comme les années précédentes, le lundi 20 mai courant, fête de la Pentecôte, un concours de bestiaux aura lieu sur la place du Champ-de-Foire, et que des primes seront accordées aux plus beaux bestiaux.

Des danses publiques auront lieu sur le Mail et un mât de cocagne y sera placé.

Le soir, un très-beau feu d'artifice sera tiré dans les allées du Mail.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

Le *Dictionnaire de la Conversation* est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations-Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout, aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse de beaucoup ce que contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ouvrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes qui formaient la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr., celle-ci ne coûte que 195 fr.; les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

#### UNE VISITE A LA MAISON DELISLE.

On peut visiter fréquemment la MAISON DELISLE, sans redouter la monotonie. Il y a un mois, j'admira dans ses galeries la première série de marchandises qu'elle destinait spécialement aux modes de printemps; je ne vous dirai pas avec quel empressement la foule élégante s'y est portée, et comment toutes ces merveilles ont été enlevées en peu de jours. Je reviens d'une seconde visite, ébloui des enchantements qui se préparent. Habile à devancer les saisons, attentive toujours à prévenir les besoins de sa clientèle, la MAISON DELISLE va mettre en vente une nouvelle série d'articles destinés aux belles et chaudes journées d'été. — Croyez-moi, Mesdames, n'oubliez pas de venir de temps en temps jeter un coup d'œil dans ces salons; c'est votre devoir de femme élégante; vous ne saurez jamais, sans cela, tout ce que le goût et la mode peuvent ajouter de grâce séduisante au rayonnement de votre beauté. Laissez-moi vous donner un aperçu de ces incomparables richesses :

Pour robes, ce sont : en soieries, les taffetas rayés et quadrillés, les jolis, frais et coquets taffetas chinés; les carreaux sur gros de Suez; pour robes habillées, les chinés à bouquets et guirlandes de fleurs, les taffetas brésiliens à fleurs et courants de dentelles, et enfin les étoffes avec bouquets détachés à effets scintillants. En robes de fantaisie, les barèges à carreaux doubletés, les barèges imprimés, les gazes et les grenadines, les mousselines et les piqués imprimés.

En confections : pour toilettes négligées ou pour la campagne, les burnous et palotots en draps légers; pour toilette, de délicieux vêtements en taffetas dont les formes élégantes varient à l'infini; des châles de cachemire et de grenadine, ornés de dentelles et de guipures.

Au rayon des dentelles, les pointes en vrai Lama, et toutes les belles dentelles noires et blanches pour volants, garnitures de robes, en un mot les mille applications auxquelles se prête ce ravissant produit, jusqu'aux cols, manches, mouchoirs, voilettes et ombrelles; tous ces articles sont créés sur les dessins de la MAISON DELISLE, fabriqués dans ses ateliers, et vendus chez elle au prix de fabrique.

Je vous recommande enfin un arrivage magnifique de châles de l'Inde à galeries, longs et carrés,

pour corbeilles de mariage, et une charmante collection de châles rayés, qui conviennent surtout pour demi-toilette.

Ce sont là les seules spécialités dont s'occupe la MAISON DELISLE; elle a su leur donner une importance hors ligne, qui lui permet d'avoir, pour chacun de ces articles, des assortiments immenses, d'un goût exquis, et marqués d'un cachet de distinction exceptionnel.

L'essor que la MAISON DELISLE a pris depuis sa translation prouve que sa manière d'opérer, qui consiste à se contenter de petits bénéfices renouvelés souvent, par suite d'un grand mouvement d'affaires, a été appréciée de toutes les dames. Elle a montré d'ailleurs aux nombreuses personnes qui ont répondu à son appel, que ses magasins, où l'on rencontre les objets du plus grand luxe et du prix le plus élevé, renferment aussi des articles moins coûteux et plus modestes. Mais ces derniers tirent encore une grande valeur de ce goût, de cette fraîcheur, de cette distinction innée, qui rehaussent toutes les créations de la MAISON DELISLE.

Au surplus, elle ne demande pas qu'on la croie sur parole, en fait de bon marché; elle est assez

sûre d'elle-même pour appeler la comparaison, qui lui a déjà été favorable. Elle ouvre ses portes à la clientèle, et dit: « Venez et jugez par vous-même de la sincérité de mes assertions. J'ai de la marchandise à la portée de toutes les bourses; je vous vends bon marché, tout en vous donnant, dans les moindres objets, ce cachet indélébile de perfection et d'élégance qui est ma marque de fabrique. — Dans chaque partie, dans chaque genre et dans toute l'échelle des prix, je ne vous offre pas quelques coupes insuffisants pour l'ampleur de vos robes, ou des articles désassortis et incomplets, je vous livre le choix le plus varié en tissus de toutes couleurs, de tous dessins, et de toutes nuances. »

Et afin que ces promesses ne soient pas un vain mot pour les dames éloignées de la capitale, la MAISON DELISLE a établi un *Comptoir spécial pour la province*, qui reçoit les demandes et fait ses expéditions franco par toute la France. Que la distance, Mesdames, ne soit donc pas pour vous un obstacle, formulez sans crainte vos désirs, et soyez sûres que, de près comme de loin, ils recevront la plus entière et la plus complète satisfaction.

(233) Comtesse ELÉONORE de GRANDPRIEL.

Les personnes difficiles, les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT à la Magnésie de DESBRIÈRE, purgatif très-efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se DÉFIER des imitations.)

#### DÉJEUNERS des ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans chaque ville.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

Vinalgre de toilette COSMACÉTI, Supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes. — Dépôts chez les bons Parfumeurs. (234)

BOURSE DU 7 MAI

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 69 30.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 96 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (235)

#### A CÉDER DE SUITE UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,  
Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

#### A VENDRE MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n<sup>o</sup> 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

#### A VENDRE LUZERNE DE PREMIÈRE QUALITÉ

A 45 francs la charretée,

A prendre à CIZAY, commune de Cizay, route de Doué, à 12 kilomètres de Saumur. (207)

UNE FEMME de 40 ans désire trouver un emploi comme aide pour des travaux de ménage et comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. GOUBY, poëlier, place Saint-Pierre.

#### A CÉDER

Pour la St-Jean prochaine,

#### UN FONDS D'ÉPICERIE

Avec un Établissement de Bourrelier;

Le tout situé rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. ARTIF. (199)

#### AVIS.

#### LA MAISON DE BANQUE

##### A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (629)

MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 et aux expositions de Dijon et de Toulouse de 1858.

#### BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt, à Saumur, chez MM. ROY frères, couteliers et bandagistes.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — MM. Roy se chargent de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS. (187)

FABRIQUE A ROUEN MAISON A PARIS  
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 PARACHUTE DES CHEVEUX Pour le Gros, rue d'Enghien, 24

#### EAU TONIQUE DE CHALMIN

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (65)

#### TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C<sup>ie</sup>, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

#### NOUVELLE SOUSCRIPTION.

# DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.

#### SECONDE ÉDITION,

SEIZE VOLUMES, gr. in-8<sup>o</sup>, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8<sup>o</sup> à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.

Un autre mode de souscription existe: les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C<sup>ie</sup>, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.

On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.